

PROJET PEDAGOGIQUE POUR UNE CO INTERVENTION

Présentation synthétique du projet (un module d'apprentissage plus complet peut être joint).

En EPS, les intervenants rémunérés ou bénévoles doivent être agréés dès le début de leurs interventions

Pour l'EAC, seule la plateforme ADAGE doit être renseignée : le présent document ne doit donc pas être complété.

NOM de l'école	
Niveau de classe	
TYPE de projet	
NOM (S) de l'intervenant (s) <u>ET</u> son numéro d'agrément du répertoire départemental de l'Ardèche https://bv.ac-grenoble.fr/intervext/liste- des-intervenants	
Lieu de pratique, nombre et dates des interventions	

I. Diagnostic : les besoins des élèves de la classe en lien avec le projet de l'école et pour l'EPS avec le projet EPS

II. Enjeu pédagogique et éducatif : compétences travaillées pendant le module d'apprentissage

III. Dispositif mis en œuvre :

- Modalités de la co intervention avec l'enseignant :
- Apports spécifiques de l'intervenant :
- Description des séances (différenciation selon le niveau de classe) :

IV. Valorisation du projet :

Productions d'élèves, rencontres sportives, exposition, restitution, concert, communication...

AVIS PEDAGOGIQUE DE L'INSPECTEUR :

- ☐ Favorable
☐ Défavorable

Observations (précisez si l'école est en REP, ou zone rurale isolée, ou si l'intervention est récurrente) :

Date :

Signature :